

**COMPTE-RENDU DU COMITE D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT
MIXTE DU STADE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL DE CHATILLON
MALAKOFF
DU 06 février 2014**

Nombre de membres composant le comité : 8

En exercice : 8

L'an deux mille quatorze le jeudi 06 février à 18 heures 30 précises, les membres composant le Comité d'Administration du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff, légalement convoqués le 29 janvier 2014, conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Gilbert NEXON.

Étaient présents :

M. NEXON (Président), M. VASTEL (Vice-Président), Mme BETOUS, Mme PICARD, M. PASCAL, M. DIJONNEAU et M. CHANTRELLE.

Était absent :

Mme.MALHERBE. (absence excusée)

M.NEXON, Président du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff ouvre la séance.

M. NEXON rappelle que l'ordre du jour portera sur :

- Le débat d'orientation du budget 2014 et le projet de compte administratif 2013
- Des questions relatives au personnel
- Divers délibérations à prendre

M. NEXON donne la parole à Mme MILED, directrice du Stade Nautique de Châtillon-Malakoff.

Mme MILED introduit l'ordre du jour du Comité d'Administration.

Mme MILED informe le Comité d'Administration que le contrôle du compte administratif et l'édition du compte de gestion du trésorier est en cours.

Dans un premier temps, Mme MILED communique au Comité d'Administration les chiffres relatifs à la section de **fonctionnement sur l'exercice 2013** et informe d'un excédant de 174 445,06 €.

Un point est ensuite fait sur la section **investissement** qui présente pour sa part un déficit de 113 006,19€

Par la suite, un retour est effectué sur la participation des villes en 2013. La participation est calculée à partir du nombre de résidants des villes de Châtillon et Malakoff sur une base de 21,53€ par habitant. Cette base de 21,53€ n'a pas augmenté depuis 4 ans.

Le montant total de la participation des villes en 2013, en incluant la participation de la ville de Malakoff pour le bassin Jean Jaurès et l'amortissement de l'emprunt, est de 1 518 609,75€.

Une projection de la participation des villes pour 2014 calculée sur la base de 21,53€ par habitants est présentée par Mme.MILED.

La participation serait a minima de **1 396 521, 92 euros**. (Hors participation au bassin Jean Jaurès pour la ville de Malakoff et l'amortissement de l'emprunt).

Elle serait pour la ville de Châtillon de 726 594,44€ avec une augmentation de 17 245,53€ par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par la hausse d'habitants enregistrée par la Ville en 2011.

La participation de la ville de Malakoff est estimée à 669 927,48€ soit une diminution de 4499€ du fait de la perte d'habitants en 2011.

Madame MILED précise que la participation des villes est en diminution du fait de :

- La diminution de la dette
- Le maintien des tarifs appliqués aux scolaires
- Le maintien de la valeur par habitant à 21,53€

De plus, aucune dépense publique supplémentaire n'a été effectuée lors de l'exercice 2013.

Madame MILED souhaite porter à l'attention du Comité une augmentation significative des coûts liés aux fluides, aux assurances, aux frais bancaires et aux prestations de services et d'impression.

Monsieur PASCAL effectue un point sur l'inflation et indique une augmentation des prix à la consommation de 0,7% sur l'année 2013, une prévision de 0,9% pour l'énergie et informe que le Stade Nautique pourrait se trouver dans la catégorie « service » qui serait sur une courbe d'inflation à +0,3% en 2014 pour un total de 2% (1,7% en 2013).

Le Comité d'Administration débat sur la question de l'augmentation de la participation des villes compte tenu de l'augmentation des divers coûts subis par l'établissement.

L'idée d'une augmentation de la valeur par habitant de 0,47€ afin d'atteindre 22€ est acceptée par le Comité d'Administration à condition de ne pas augmenter les tarifs appliqués aux résidents des deux communes, Châtillon et Malakoff.

Cette augmentation de 2% de la valeur de base reste à confirmer par la ville de Châtillon.

Madame MILED présente au Comité d'Administration la **base de réflexion du débat d'orientation budgétaire 2014** pour la section fonctionnement, avec un premier axe **sur les dépenses**.

Charges à caractère général	1 300 028,00€
Charges du personnel	1 300 000,00€
Autre charge de gestion courante	2000,00€
Charges financières arrondies	14 894,00€
Charges exceptionnelles	3 600,00€
Amortissements	50 000,00€
Virement à la section investissement	450 000,00€
Total	3 120 522,00€

Mme MILED alerte le Comité d'Administration sur les dépenses engendrées par l'état du bâtiment ainsi que l'augmentation du contrat avec DALKIA et des assurances statutaires.

À titre d'exemple, l'état de corrosion avancé d'un des filtres du bassin olympique nécessitera son remplacement en juin et les épaufrures sur la partie intérieure du Stade Nautique se font de plus en plus présentes.

Après cette présentation de la section dépenses, Mme MILED aborde l'axe des recettes, toujours dans la **section fonctionnement**.

Report excédent fonctionnement 2014	500 000,00€
Produits des services du domaine des ventes directes	1 112 000,00€
Participation villes	1 508 522,00€
Total	3 120 522,00€

Mme MILED alerte le Comité d'Administration sur la possibilité de baisse des recettes liée :

- A la difficulté des collèges de reconduire leurs créneaux
- A l'impacte de la réforme des rythmes scolaires qui reste incertaine
- A l'ouverture prochaine des piscines de Clamart et de Bagneux.

Après cette présentation de la section fonctionnement, Mme MILED introduit la **section investissement** du débat d'orientation budgétaire 2014, et notamment la **sous section dépenses**.

Report déficit investissement	113 007,00€
Emprunt amortissement/capital	60 000,00€
Dépôt caution	1 500,00€
Immobilisations (véhicule, travaux, matériel sportif, études)	445 000,00€
Total	619 507,00€

Consécutivement à la présentation de la **sous section dépenses**, Mme MILED décrit les prévisions de la **sous section recettes de la section investissement**.

Virement de la section fonctionnement	450 000,00€
FCTVA 2014	10 000,00€
Excédent de fonctionnement capitalisé	113 007,00€
Recettes amortissement	46 500,00€
Total au minimum	619 507,00€

Enfin, Mme MILED clos sa présentation du débat d'orientation budgétaire 2014 par un bilan sur la dette et les emprunts du stade nautique.

La dette est en diminution puisque un emprunt s'est achevé durant l'exercice budgétaire 2013 et deux emprunts seront à régler en 2014.

Le tableau ci dessous synthétise l'état des emprunts et la répartition de leurs remboursements entre les villes.

	Capital	intérêt	Participation Chatillon	Participation Malakoff
Cofinancement	51 356,15	14720,56	34 378,96	31 697,75
Châtillon	7 418,23	2 799,31	10 217,24	

Par la suite, Mme MILED instruit le Comité d'Administration sur diverses délibérations reconduites :

- Celle relative aux leçons particulières
- Aux emplois occasionnels, partenariat avec l'université STAPS Paris Descartes et la convention avec SOS MNS.

Mme MILED porte à la connaissance des membres du Comité, la validation en commission technique paritaire de :

- L'organigramme du Stade Nautique
- Les modifications du cycle de travail
- La révision des astreintes et du régime indemnitaire
- La suppression de postes inutilisés

Pour conclure ce Comité d'Administration, Mme MILED évoque la possibilité pour elle d'être nommée dans le cadre d'emploi d'attaché territorial, au grade de directeur Territorial.

Dans le même temps, Mme la Directrice soumet la proposition au Comité d'Administration, du recrutement de Mme DEMEURE et M.DARMÉ sur le grade d'attaché territorial et l'avancement de M.FAVREAU au grade de Conseiller territorial des activités physiques et sportives.

Le Comité d'Administration n'omet aucune objection sur ces questions statutaires qui devront faire l'objet, pour les agents titulaires, du recueil de l'avis de la commission administrative paritaire.

La date du prochain comité est fixée au 10 mars 2014 et portera sur le débat d'orientation budgétaire 2014.

Monsieur NEXON remercie, les membres du Comité, l'équipe de direction, et lève la séance à 19h30.